

<i>Extrait du registre des délibérations</i>		
<b>Délibération – Comité syndical du 13 février 2024</b>		
<p><b>CONSEILLERS SYNDICAUX :</b></p> <p>EN EXERCICE : 21</p> <p>PRESENTS : 11</p> <p>VOTANTS : 12</p> <p>QUORUM ADMIN GAL ET ANIMATION : 11</p>	<p><b>PRESENTS :</b> UMBERTO DIMASTROMATTEO, FRANÇOISE VIGUET-CARRIN, BERENICE LACOMBE, RAPHAEL THEVENON, COLETTE GONTHARET, CLAUDE REVIL BAUDARD, CHRISTIAN FRISON-ROCHE, MIKE ROUSSEAU, RAYMOND COMBAZ, CHRISTOPHE BOUGAULT GROSSET-GRANGE, PIERRE BESSY, PHILIPPE ROISINE ET SEBASTIEN SCHERMA</p> <p><b>EXCUSES :</b> GHISLAINE JOLY, FREDERIC REY, SEBASTIEN VIOLI, CHRISTIAN EXCOFFON, FRANÇOIS RIEU, LAURENT SOCQUET, JEAN-PIERRE CHATELLARD</p> <p><b>POUVOIRS :</b> CHRISTIAN EXCOFFON AYANT DONNE POUVOIR A UMBERTO DIMASTROMATTEO</p>	<p><b>VOTES :</b></p> <p>POUR : 12</p> <p>CONTRE : 0</p> <p>ABSENTIONS : 0</p>
<p>DATE DE LA CONVOCATION : 06/02/2024</p>	<p><b>ABSENTS :</b> FRANCK PACCARD, PHILIPPE PRUD'HOMME</p>	

Secrétaire de séance : Bérénice LACOMBE  
Rapporteur : Raymond COMBAZ  
Délibération n°24-02

**Objet : Administration générale - Renouvellement de l'adhésion du SMBVA à l'association France Dignes**

France Dignes est une association, dont l'objectif est de structurer et consolider la profession de gestionnaire de digues en favorisant les échanges techniques, le partage des savoir-faire et l'échange d'expériences, en développant les connaissances des gestionnaires par des formations et en créant des outils métiers spécifiques.

L'association France Dignes a pour missions de :

- mettre en réseau, animer et assister les gestionnaires de digues et d'ouvrages de protection contre les crues en constituant un lieu d'échanges et de partage d'expériences, de savoirs et d'informations ;
- renforcer les compétences métier des gestionnaires de digues par des actions de formation et de professionnalisation de la filière ;
- représenter la profession auprès des différentes instances, être porte-parole des gestionnaires, interlocuteur et force de proposition ;
- assurer une veille technique et règlementaire ;
- assurer la conception et la maintenance d'outils et méthodes spécifiques et assister ses membres à leur utilisation (SIRS Dignes, etc.) ;
- conduire des analyses pour le réseau de gestionnaires et de participer à des projets européens et internationaux.

